

AVIS À LA POPULATION

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, se tient devant public. L'enregistrement audiovisuel de la séance est disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue de la séance.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel direction@hautegaspesie.com



Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie,
siégeant pour l'administration des territoires non organisés

464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts
Mardi 11 avril 2023, à 19 h 15, salle de conférences du centre administratif de la MRC

PROJET D'ORDRE DU JOUR

N°	Sujet (TNO)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum et ouverture de la séance		x			
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 11 avril 2023			x		
3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2023			x		
4	Approbation du rapport des impayés et déboursés directs du 1 ^{er} au 31 mars 2023			x		
5	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
5.1	Utilisation de la compensation, programme d'aide à la voirie locale 2022-2023, volet <i>Entretien des routes locales</i> , du ministère des Transports			x		
5.2	Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant		x			
6	AFFAIRES NOUVELLES					
6.1						
6.2						
6.3						
7	Période de questions	x			Heure :	
8	Levée de la séance			x	Heure :	